Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Chalus (le Grand, le Petit et le Bas-) - Tome I

Chalus (le Grand, le Petit et le Bas-), f., c^{ne} d'*Andouillé,* au N.-E. du bourg, vers Saint-Germain-d' Anxurre, sur le bord de la Mayenne. — *Chalus,* vill. (Cassini). — Au mois d'avril 1848, en extrayant un bloc de granit, un ouvrier trouva un petit trésor de deniers et demi-deniers carolingiens. M. Blanchet, propriétaire des Chalus, en remit quelques-uns au musée de Laval. — Hamelin d'Ygné, du consentement d'Ahois, sa femme, de Jean, Payen et Hamelin, ses fils, donna, en 1213, 20 sols de rente à Fontaine-Daniel sur ses revenus « *de Chaalud, in parrochia de Sancti Germani li Guilaume* ». Il n'y a point de lieu nommé Chalus en Saint-Germain-le-Guillaume. Ce texte se rapporte donc probablement à Chalus d'Andouillé qui en est assez voisin. — Guill. de Chalus, « sieur dudit lieu », témoin, en 1555, d'un partage entre le seigneur de Sumeraine et Jacques Guibert, sieur du Boulay, est parrain l'année suivante à Saint-Hilaire-des-Landes d'un fils de Geoffroy de Chalus, seigneur de la Braudais. — Ce même Geoffroy de C., procureur de Marguerite de Loré, veuve de Claude de Chalus, dame de Fresnay, donne acte de son désistement de certains droits sur le Haut et le Bas-Chalus. — N. h. Julien de Chalus, « seigneur de Chalus, » mari de Geneviève Gobé, a un fils nommé René qui succède, en 1568, à Pierre Gobé comme chapelain de Saint-Jean-l'Évangéliste à Jublains. — Les Chalus appartiennent depuis : à François Debonnaire, mari de Marguerite Bidailler, 1622 ; à François Debonnaire, grenetier à Laval, 1653 ; aux héritiers d'h. h. Mathurin Quéhery, sieur de la Motte, marchand à Avénières, et de D^{lle} Barbe Carré, sa femme, 1700 ; à François-Alexis Lefebvre de la Falluère, seigneur de la Cicorie, 1713 ; à à Daniel Blanchet, 1772.

Écho de la Mayenne, avril 1848. — *Cart. de Fontaine-Daniel,* p. 97. — Arch. de la M., minutes Jardrin, 1632, 1653. — Chart. de Fresnay.